



DELIBERATION N°2024 - 7.1 - 42
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 4 Septembre 2024

Date de publication

Le 4 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le treize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Étaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, DOURLÉN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

Absents excusés : SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, BLONDEL Sylvie, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

OBJET : 2024 - 7.1 – 42 -VIREMENTS DE CREDIT

Considérant la vente de terrain non intégrée dans l'inventaire communal,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide le virement de crédits suivant :

D compte 204411 – opé 14 pour 310 €

R compte 2111- opé 14 pour 310 €

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 25 Septembre 2024

LE MAIRE.

H.LECARPENTIER

